

ENSEMBLE CONTRE LES INCIVILITÉS AU QUARTIER OUEST

Mercredi 22 avril 2024

18h-20h





INTRODUCTION

Contexte :

Une série d'incivilités s'est produite dans le Quartier avec le retour du printemps. Volonté de faire un point sur ce sujet avec les habitants

Objectifs de la réunion publique :

- Partager de l'information : ce qui a été fait, ce qui est envisagé, ce qu'il est possible de faire ou pas
- Comprendre le qui fait quoi sur ce sujet : quelles compétences des différentes structures ?
- Ouvrir un moment de dialogue avec les habitants du quartier
- Construire des solutions collectives



RÈGLES D'USAGE

Chacun pourra s'exprimer et contribuer pendant la réunion.

Le maire sera garant de quelques règles d'usage :

- Garder une parole correcte : ne pas tenir de propos injurieux
- Écouter et laisser parler les autres : chacun doit pouvoir s'exprimer
- Respecter l'ordre du jour : s'exprimer sur le sujet du jour
- Se présenter et parler fort et distinctement pour que chacun puisse entendre



ORDRE DU JOUR

- **Présentation du maire : les actions de la ville**
 - En amont (prévention, médiation)
 - Pendant
 - Ensuite
 - Ce que la ville ne peut pas faire
 - Les suites envisagées
- **Prise de parole des partenaires présents**
- **Temps d'expression des Loossois**
- **Solutions collectives**

ACTIONS DE LA VILLE POUR *PRÉVENIR* LES INCIVILITÉS

Développement d'actions collectives : agir sur le vivre ensemble

- Implication citoyenne (commerce, rue Dubois)
- Services à la population (Espace de Vie Sociale)
- Nouveaux logements (Écoquartier, lotissement SIA)
- Rénovations logements (ERBM Cité Belgique)
- Animations et événements (On bouge au Quartier Ouest, Nos Quartiers d'été, Festival des Gohelliades)

ACTIONS DE LA VILLE POUR *PRÉVENIR* LES INCIVILITÉS

- Soutien aux jeunes en difficulté et à leur famille : Club de prévention
- Relation avec les bailleurs sociaux (médiateurs) et les services du Département
- Accueil pour les jeunes : centre de loisirs, centre jeunesse, associations
- Cellule de veille intercommunale avec Hulluch et Bénifontaine depuis le 15 juin 2023

ACTIONS DE LA VILLE *LORS D'INCIVILITÉS*

- Échanges quotidiens avec la Police
- Mobilisation d'un élu d'astreinte qui se déplace jour et nuit
- Nettoyage et mise en sécurité par les Services techniques des équipements dégradés (un coût pour la ville aussi !)
- Relevé des faits et transmission au Procureur de la République (article 40 du Code pénal)

ACTIONS DE LA VILLE *APRÈS* LES INCIVILITÉS

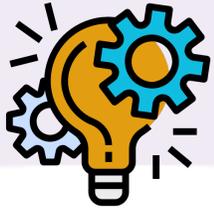
- Procédure du « Rappel à l'ordre du Maire »
- Suivi judiciaire des affaires auprès de la Police et de la Justice (des jugements ont eu lieu et d'autres restent à venir)
- Mesures de réparation : demande d'indemnités + suivi par des éducateurs judiciaires
- Demande de pose provisoire de caméras par la Police
- Arrêté municipal d'interdiction de circulation des mineurs de - 16 ans

Ce que LA VILLE ne PEUT PAS FAIRE :

La sécurité n'est pas une compétence de la municipalité mais de la Police et de la Justice

La ville ne peut pas :

- Faire les interventions sur le terrain
 - Mener les enquêtes
 - Faire l'instruction judiciaire
-
- Agir sans éléments de preuve : il est essentiel de porter **plainte systématiquement** et de **témoigner** pour identifier les responsables



Que PRÉVOIT La VILLE à TERME ?

- **Pas de Police municipale** : cette option n'est pas envisageable au regard du coût de fonctionnement nécessaire. Par ailleurs, cela reste une compétence d'Etat
- **Vidéoprotection** : Travail engagé, avec lancement des études dans les prochains jours pour déclarations d'autorisation (CNIL, Préfecture,...) d'ici fin d'année. Objectif de mise en œuvre : année 2025

Réactions des partenaires

- **Commissaire central à Lens, M. Arnaud Jublin**
- **Sous-préfète de l'arrondissement de Lens, Mme Sandra Guthleben**



TEMPS D'EXPRESSION DES LOOSSOIS



CONCLUSION

Synthèse des idées / propositions retenues

Distribution d'un compte-rendu toutes boîtes : délai de 15 jours

Quelques infos sur des événements à venir dans le Quartier :

- Défilé du 1^{er} mai
- Soirée d'ouverture des Gohelliades le 17 mai sur la place Chênelet dès 17h

Merci !

